

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

CHALLENGE DU COMITÉ

Organisé par le COMITÉ DE CÔTE D'OR

Boulodrome de Dijon

Réservé aux joueurs licenciés en Côte-d'Or

TRIPLETTES Homogènes Club

TENUE HAUT HOMOGENE CLUB OBLIGATOIRE

Début des parties : 14 h

Frais de participation/triplette : 15€ (dont 1,50€ pour fluides)

Dotation : Frais de participation + 40 %

Formule A / B

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Envoyer le nom de l'équipe avec n° de licence et règlement
(Chèque à l'ordre du Comité de Côte-d'Or de Pétanque) au :

Comité de Côte-d'Or de Pétanque

60L avenue du 14 Juillet – 21300 Chenôve

Inscriptions possibles sur place le samedi 15 Octobre 2022 jusqu'à 12h

Renseignements : cd21@petanque.fr – 06.82.22.41.97

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement

